

Compiègne, le 16 août 2022

DÉCISION N° 2022-172 J

(abroge la décision 2021-118J en date du 19 mars 2021)

Objet : Décision portant délégation de signature de M^{me} Claire Rossi, administratrice provisoire de l'UTC, à M. Michaël Vicente, directeur du département technologie et sciences de l'Homme de l'UTC à compter du 16 août 2022.

L'administratrice provisoire de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu l'arrêté de madame Valérie Cabuil, rectrice de la région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille et chancelière des universités, portant nomination de M^{me} Claire Rossi aux fonctions d'administratrice provisoire de l'UTC à compter du 16 août 2022,

Vu la note d'organisation de l'université de technologie de Compiègne,

DÉCIDE

Article 1 : délégation de signature en matière administrative

Délégation est donnée à M. Michaël Vicente à l'effet de signer les formulaires d'accident du travail des étudiants accueillis temporairement en vertu d'une convention au sein du département TSH.

Article 2 : délégation de signature en matière financière

Délégation est donnée à M. Michaël Vicente à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences :

- Les actes relatifs à l'engagement de toutes dépenses du centre financier de niveau 2 « DTS – département technologie et sciences de l'Homme » dans la limite de 10 000€ HT,
- les certificats administratifs,
- la certification du service fait,
- les ordres de mission et les états de remboursement de frais correspondants, à l'exception des ordres de mission d'une durée supérieure à 5 jours à l'étranger ou concernant les personnalités étrangères invitées à l'UTC qui restent contresignés par l'administratrice provisoire de l'UTC.

Service des
affaires générales et juridiques

☎ 03-44-23-73-76

✉ sagi@utc.fr

Les engagements de dépenses d'investissement en informatique d'un montant supérieur à 800 € doivent être visés par M. Harry Claisse, directeur des systèmes d'information.

Université de technologie
de Compiègne

Rue du docteur Schweitzer
CS 60319
60203 Compiègne cedex

Tél. 03 44 23 44 23
www.utc.fr

Article 3 : responsabilité en matière d'inventaire

Responsabilité est donnée à M. Michaël Vicente en matière de détention, de comptabilité des biens et de l'inventaire pour les biens affectés au sein du département TSH.

Article 4 : étendue de la responsabilité en matière d'inventaire

La responsabilité financière et comptable en matière de détention, de comptabilité des biens et de mise à jour des inventaires consiste à coordonner et mettre en œuvre les dispositions relatives aux immobilisations et à l'inventaire. A ce titre :

- ✓ Le responsable veille à la mise en œuvre des règles de l'établissement sur la gestion budgétaire et comptable ainsi que le suivi des biens comptabilisés pour son département, laboratoire ou service (entrée et sortie des biens) ;
- ✓ Le responsable met en œuvre le suivi des inventaires des matériels détenus dans le département, laboratoire ou service ;
- ✓ Le responsable désigne un gestionnaire des biens plus particulièrement chargé de corrélérer périodiquement l'inventaire détenu dans son département, laboratoire ou service à partir du système d'information physique figurant sur le portail ENT. Il sera le correspondant de la direction des affaires financières pour le suivi des inventaires.

Article 5 : absence ou empêchement

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michaël Vicente, la délégation de signature et la responsabilité en matière d'inventaire seront exercées par :

- Mme. Isabelle Cailleau, responsable du domaine « communiquer », en ce qui concerne le centre financier de niveau 2 « DTS – département technologie et sciences de l'Homme ».

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michaël Vicente et Mme. Isabelle Cailleau, la délégation de signature sera exercée par M. Frédéric Huet,

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michaël Vicente, Mme. Isabelle Cailleau et M. Frédéric Huet, la délégation de signature sera exercée par Mme. Nathalie Darène.

- M. Charles Lenay, enseignant chercheur, en ce qui concerne les centres financiers de niveau 3 « DTS001 – mineur PHITECO » et « DTS009 – master IC ».
- M. Pascal Jollivet, en ce qui concerne le centre financier de niveau 3 « DTS002 – mineur DDT ».

En cas d'absence ou d'empêchement de MM Michaël Vicente et Pascal Jollivet, la délégation de signature sera exercée par M. Frédéric Huet,

- M. Thierry Gidel, en ce qui concerne le centre financier de niveau 3 « DTS003 – filière MPI ».
- M. Gunnar Declerck, responsable du domaine « concevoir », en ce qui concerne le centre financier de niveau 3 « DTS004 – enseignements concevoir ».
- Mme Isabelle Cailleau en ce qui concerne le centre financier de niveau 3 « DTS005 – enseignements communiquer (hors langues) ».
- M. Frédéric Huet en ce qui concerne le centre financier de niveau 3 « DTS006 – enseignements organiser & manager ».
- Mme. Lynne Forest, responsable du domaine des langues, en ce qui concerne le centre financier de niveau 3 « DTS007 – enseignements communiquer langues ».
- Mme Isabelle Cailleau en ce qui concerne le centre financier de niveau 3 « DTS008- mineur CCT ».
- M. Serge Bouchardon, en ce qui concerne le centre financier de niveau 3 « DTS010- mineur TCN ».

Claire Rossi, administratrice provisoire de l'UTC, peut intervenir à tout moment pour signer tous les actes, documents et décisions concernés par la présente délégation de signature.

Article 6 : prise d'effet de la présente décision

Les dispositions de la présente décision prennent effet à compter du 16 août 2022 et prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégant ou du délégataire.

Article 7 : affichage de la présente décision

Ces dispositions sont portées à la connaissance des personnels et des usagers par une publication sur le site internet de l'établissement, dans un espace dédié et affichées de manière permanente dans les services concernés.

Article 8 :

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

L'administratrice provisoire de
l'UTC,

Claire Rossi



Original : Service des affaires générales et juridiques
Copies : Service/département/laboratoire/direction concerné(e)
Direction des affaires financières
Agent comptable
Intéressé(e)s

Diffusion : Générale
Actes réglementaires